

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.

LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	LYON.	RHÔNE.	DÉP.
Un an...	18	24	30
Six mois...	9	12	15
Trois mois...	4 50	6	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEMOINE et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIGNAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Le total de la souscription pour la propagande du *Républicain* dans les campagnes et dans l'armée s'élève aujourd'hui au total de 439 fr. 20 c.

La distribution qui, dans les premiers jours était de 50 numéros, s'est élevée ces jours derniers au chiffre de 350 à 400.

Lyon, 16 avril.

Le Comité central électoral démocratique du Rhône invite les citoyens des campagnes et les corporations ouvrières à lui envoyer leurs délégués pour prendre part à ses travaux électoraux.

Les séances ont lieu les mardi et vendredi de chaque semaine, rue Stella, 5, au premier. Le Bureau est en permanence dans ce local. On peut s'y adresser tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir. Le Comité avertit en même temps les citoyens que, depuis qu'il siège rue Stella, il a quitté complètement son ancien local de la rue Buisson.

Avis à l'armée des Alpes.

Nous apprenons avec plaisir que nos frères de l'armée, répondant à l'appel du Comité central électoral démocratique du Rhône, s'occupent activement du choix d'un candidat parmi les simples soldats ou sous-officiers, leurs camarades. Chaque régiment, peut-être même chaque bataillon, présentera son candidat.

Il faudra qu'ils nomment des délégués qui se réuniront ensemble pour choisir celui d'entre tous les candidats désignés par les divers corps, qui devra être présenté définitivement au Comité central.

Peu à peu les situations se tranchent et se détachent du fond sur lequel on a voulu broder la Révolution de février. Les royalistes du gouvernement provisoire se désignent les uns après les autres. D'abord, Lamartine, à propos du 29 janvier, est venu jeter dans le débat sa parole aristocratique et inconsistante, au grand bénéfice des royalistes. Ce grand citoyen a arraché le dernier vestige du bandeau qui couvrait la vue des niais qui avaient pu croire à son ardent républicanisme.

Aujourd'hui c'est le citoyen Duclerc, digne émule de son chef de file, le capitaliste Garnier-Pages, ex-ministre des finances, et inventeur de l'impôt des 45 centimes, qui vient apporter sa part de calomnie contre les républicains, en disant que dans le gouvernement provisoire on avait demandé la banqueroute.

Interpellé vivement, il a reculé, battu en retraite. Il est

évident que cet homme a voulu donner une pâture aux journaux royalistes, et venir en aide à leur polémique.

En vain Ledru-Rollin a écrasé ses adversaires sous le poids de raisons péremptoires; en vain, les interpellations sont arrivées en foule pour obliger le malencontreux orateur, qui avait fait feu avant l'ordre, à s'expliquer d'une manière claire et précise : il a biaisé, évité l'explication, s'est retranché derrière des raisons misérables, et enfin s'est retiré accompagné par des sifflets. Toutefois, la calomnie n'en reste pas moins, et cela suffit aux royalistes, qui, à une immense majorité, ont décidé que l'on ne rendrait pas le produit de l'impôt des 45 centimes, quitte à dire avec leur mauvaise foi habituelle que la République écrase le Peuple d'impôts, tandis que ce sont eux qui les votent malgré l'opposition des républicains.

Toutes ces choses nous attristent, et nous nous demandons si nous sommes bien les fils de la France, la grande nation, le Peuple initiateur, qui avait pris en mains la cause de la civilisation, et avait promis de donner au monde la paix et la liberté, et qui, depuis qu'elle est devenue la proie des royalistes, ne lui donne que le spectacle de sa misère à l'intérieur et de sa lâcheté au dehors.

La commission chargée d'examiner la question du cautionnement des journaux, s'est réunie les 10 et 11 courant. Les cit. Créton, Etienne et Favart, membres appartenant à la réaction; ont soutenu le principe du cautionnement, comme mesure préventive. Selon ces amis de la liberté de la presse, il est toujours bon d'avoir sous la main un cautionnement pour se payer des amendes et dommages-intérêts, et pour supprimer, au besoin, une feuille démocratique qui gêne, en lui coupant les vivres.

Les cit. Shœlcher, Chavoix et Larabit, députés de la gauche, peu rassurés sur les intentions de la majorité de la chambre, ont demandé la prorogation de la loi actuelle. Le citoyen Roland a émis le vœu que les journaux qui pourraient se former d'ici aux élections fussent affranchis du cautionnement jusqu'à cette époque. Mais cette opinion libérale a été vivement combattue.

La partialité des chefs de corps a été l'objet d'un incident dans le sein de la commission. Le citoyen Chavoix s'est plaint de ce que la lecture des journaux républicains était interdite aux soldats pendant que les feuilles royalistes circulaient librement dans les casernes.

La continuation de la discussion, et la nomination du rapporteur a été ajournée au lendemain. Le rapport sera prochainement fait à l'Assemblée nationale.

Revue des journaux de Lyon.

Le *Salut Public* avoue que les idées démocratiques

commencent à pénétrer dans l'armée. Il jette un cri d'alarme en voyant le boulevard invincible qui protégeait l'ordre, se lézarder et perdre de sa solidité; il a peur pour la société qui, dit-il, est en péril. Que le *Salut Public* cesse de donner la chair de poule à ses lecteurs et de feindre une terreur qu'il n'éprouve pas.

Chacun sait parfaitement que les républicains sont loin de vouloir la démoralisation de l'armée. Nous voulons seulement qu'on traite les soldats français comme des citoyens, et nous demandons pour l'armée la révision du code militaire, qui est un code de sang; l'introduction du jury dans les conseils de guerre; les grades rendus à l'élection, ainsi que l'exigent les principes républicains; la diminution du temps de service. Mais, quant à la démoralisation de l'armée, les royalistes seuls peuvent la désirer, eux qui chantent les louanges des Autrichiens et rêvent une troisième restauration. Et nous disons, comme le *Salut Public*, que l'armée doit être avant tout française, mais en ce sens que l'armée étant payée et nourrie par tout le monde, le gouvernement ne devrait jamais la faire intervenir dans les débats politiques. L'armée est instituée pour la défense du pays contre l'étranger et non pour soutenir la politique des ministres.

Le *Courrier de Lyon* entreprend de combattre les doctrines du socialisme, c'est-à-dire une meilleure répartition des avantages de la société. Il approuve l'harmonie, actuelle où la multiplication des familles, les malheurs des uns, les fausses spéculations des autres rétablissent l'égalité en plongeant dans la misère, des familles naguère opulentes. Nous avouons, ici encore, que ce qui fait la félicité du *Courrier* nous semble mauvais, très-mauvais; car c'est justement cette instabilité pour les uns et l'insuffisance pour les autres, que nous voudrions voir disparaître. Ce n'est pas l'avis du *Courrier*, car voici, sans idéal, son utopie :

« La discipline sociale, comme la discipline militaire, suppose une hiérarchie, et par conséquent des inégalités; des gens qui commandent et d'autres qui obéissent; des supérieurs et des inférieurs, et qu'on ne peut pas plus comprendre une société qu'une armée sans ces indispensables conditions. »

Ce sont pourtant ces gens-là qui nous reprochent de vouloir enrégimenter la société!

A propos du démenti que nous avons donné à l'*Egoïste des Electeurs*, il nous cite un voleur qui s'était introduit au banquet de Soucieux. C'est de l'insigne mauvaise foi! Est-ce que nous les rendons responsables des filons qui entrent dans les églises? Pourtant chacun sait qu'il n'en manque pas.

Cette feuille, qui est destinée à être l'écho de toutes

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 17 AVRIL.

LES

QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

La Fortune.

Après plusieurs billet du même style que le premier, et jetés également par la fenêtre de la tour, le prisonnier avait annoncé que le jeudi de la semaine suivante, il pourrait sans doute sortir pour se rendre, vers huit heures du soir, à la butte de Colombelle, où il espérait rencontrer ses deux adorables consolatrices.

Profiter de cette instant de liberté pour ravir le prisonnier à ses persécuteurs, l'enlever, le conduire à Paris, sur le trône! tel était le simple projet qu'avait formé Mine de Forban, et qui lui semblait le moindre des devoirs que pût remplir une bonne royaliste.

Elle devait l'accomplir seule, tandis qu'Edith attendrait à La Rochelle l'élection au rang suprême de son auguste amant.

Mais pour cette entreprise, il fallait de l'argent. En fait de fortune, Mme de Forban en avait toujours été au souvenir de ses ancêtres, et elle n'aurait pu, faute de quelques mille francs, relever la couronne de France; mais Edith, sans hésiter, avait offert à sa nourrice la somme de vingt mille francs, que celle-ci jugeait nécessaire aux frais de voyage.

Plutôt que de renoncer à ce projet, la jeune fille y eût laissé

Voir le *Républicain* du 9 mars au 16 avril.

la vie; mais comme, après le refus de son père, elle savait encore où se procurer la somme convenue, elle avait reçu cette réponse négative avec assez d'indifférence.

Voilà pourquoi en ce moment elle se livrait si paisiblement à sa rêverie, sous les rideaux de soie de son élégante petite chambre.

Pendant ce temps-là, Cédric et son ami galopèrent le long des remparts.

Dès qu'ils eurent un peu ralenti leur course, Goubin dit à son ami :

— Eh bien, mon pauvre Cédric, te voilà battu... Tu as perdu la partie avec ton père.

— Tu crois cela?

— Et l'argent que nous espérions tant!

— Nous le tenons.

— Pas que je sache.

— Charles, tu es connaisseur, combien estimes-tu mon cheval?

— Je n'ai guère envie de m'occuper de chevaux en ce moment... Mais puisque tu le veux... Voyons... C'est un joli alezan, de six années à peu près; il vaut deux mille cinq cents ou trois mille francs.

— Et celui de mon père, que tu montes?

— Oh! celui-ci est de pur sang, et du plus beau pelage; il irait bien à quatre mille francs sans marchander.

— Et les selles et harnais?

— As-tu fini ton inventaire?... Allons, cinq cents francs.

— Total : au moins sept mille francs... En un clin-d'œil nos chevaux peuvent donc être transformés en sept bons billets de banque.

— Et tu y songerais!

— C'est pour leur faire subir cette métamorphose que nous les montons.

— Cédric... des chevaux des écuries de ton père :

— Il faut de la justice en tout. Si l'intérêt était le même des deux côtés, certes, malgré mes devoirs de carbonari, je ferais

passer avant tout celui de mon père : mais M. Pontarlier n'éprouvera pas le moindre changement d'existence pour deux chevaux de plus ou de moins dans son écurie; et, pour la campagne que nous devons ouvrir, l'argent est une question de vie ou de mort.

— Et nous allons.

— Chercher cet argent... chez un marchand de chevaux de ma connaissance qui, demeure à dix minutes d'ici.

Les deux amis se lancèrent en avant, en se dirigeant vers l'extrémité de la ville où se trouvait le marchand dont Cédric venait de parler.

Comme ils allaient ainsi en brûlant le pavé, Cédric dit d'un air radieux :

— Depuis un moment, je songe qu'en voyant passer ainsi, dans cette belle journée, deux jeunes gens portés sur d'élégantes montures, on ne se douterait guère qu'ils vont peut-être de ce pas renverser le pouvoir de France.

— Oui, peut-être, répondit Goubin. Mais tiens, Cédric, tu me dis cela bien à propos!

— Pourquoi?

— Comment nommes-tu ce monument qui se trouve sur notre passage!

Il indiquait de sa cravache un grand donjon fortifié.

— Eh bien! répondit Cédric, c'est la tour de l'Horloge, la prison d'Etat.

— Ainsi, reprit le jeune sergent en riant, cette tour se montre justement sur notre passage pour te répondre : elle dit que nous allons à la conquête du royaume de France... à moins que nous ne nous arrêtons là...

II.

Le Parc.

Tandis que les compagnons de la nuit préparaient en secret leur armement pour la marche militaire qu'ils allaient entreprendre, Lambert seul n'avait à s'occuper de ce soin. Le colonel Daubray avait toujours conservé dans sa cabane de pay-

les iniquités royalistes du gouvernement provisoire, dont certes nous ne sommes pas les amis, a livré la France à tous les mauvais gueux. Nous serions curieux de connaître l'opinion du comité conciliateur, sur l'affaire des faux certificats qu'ont présenté les trois préfets du citoyen Faucher, et la faible vue du citoyen Tourangin, que pourtant nous avons vu lire sans lunettes, mais non couramment, nous devons l'avouer.

A propos du comité conciliateur, un de nos amis veut lui proposer pour cachet un triangle ayant à la base une perruque et une seringue, et dont le sommet sera formé par une culotte de peau galonnée; au milieu un aigle apprivoisé tenant une branche de lys, le tout surmonté d'une mitre d'archevêque.

Nous avons adressé hier deux questions à l'autorité militaire; elle n'y a pas répondu. Donc, ou les faits annoncés sont vrais, ou elle se soucie assez peu du soldat pour ne pas daigner s'informer de la véracité des faits.

Nous allons préciser nos questions afin de faciliter les recherches :

Est-il vrai que le 13 avril on ait puni un soldat du 19^e léger (2^e bataillon, 6^e compagnie) pour avoir lu le *Republicain*?

Est-il vrai que pour la même faute on ait puni, hier matin, un soldat du 50^e de ligne (3^e bataillon, 4^e compagnie)?

Est-il vrai que tous les matins, au rapport de la place, on distribue l'*Echo des Electeurs*?

Par suite de la discussion survenue entre les citoyens Ledru, Lollin et Denjoy, dans la séance du 11 avril, une rencontre a eu lieu aujourd'hui.

Après l'échange d'un coup de pistolet, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

JOLY. — BARAGUAY D'HILLIERS. — FÉLIX PYAT. — L. DE LAUSSAT.

19 2893
Nouvelles de Doullens.

Nous le disons hautement: autant l'Elysée-Bourbon (style l'aveugle: lisez Tourangin) nous inspire de dégoût, autant Doullens excite nos sympathies. Tous les regards des démocrates sont fixés de ce côté.

Autrefois, on donnait le bulletin de la santé et des faits et gestes de la cour, aujourd'hui, on donne le bulletin des bagues de la République honnête.

Hier nous avons annoncé que les condamnés de Bourges occupaient trois cellules à Doullens, et qu'ils étaient répartis ainsi: Barbès et Albert, Blanqui et Flotte, Raspail, Sobrier et Quentin.

Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui, nous apprennent que les prisonniers ne peuvent pas correspondre avec le dehors. L'administration ne laisse pas passer le plus petit morceau de papier, ni le plus petit livre. Ces rigueurs sont inouïes! Jamais, sous Louis-Philippe, nous n'affirmions, un pareil règlement n'a été mis en vigueur. Les livres passaient librement ou à peu près. Il faut connaître la situation du prisonnier politique pour apprécier tout ce qu'il y a de cruel pour lui dans la privation de toute lecture! Cette privation est plus vivement sentie encore lorsque le détenu est un homme instruit et studieux; et les condamnés de Bourges sont particulièrement dans ce cas.

Le jeune fils de Raspail, qui avait suivi son père à Bourges, l'a suivi également à Doullens, où il ne peut le voir qu'une heure par jour, dans un parloir, en présence d'un gardien. L'épouse du prisonnier, dont le dévouement est inaltérable, va se rendre également à Doullens pour être plus à portée de lui prodiguer les soins qu'exigent sa situation. L'ainé des fils, Benjamin, jeune homme d'une rare intelligence, d'un patriotisme éprouvé et d'une abné-

san une épée, un sabre d'honneur, reçus après des batailles de l'Empire, et son courage était toujours prêt comme ses armes.

Mais des soupçons pressants lui faisaient mettre le plus grand intérêt à défendre l'association des carbonari contre les actes de trahison dont il pensait qu'Arthur d'Oberon pourrait se rendre coupable.

Quoi qu'il en fût, il se hâta de mettre en usage les pouvoirs dont les chefs de la vente l'avaient investi pour voir et interroger celui des carbonari qui s'était soustrait par l'absence à la prestation du serment.

C'était la première fois que l'exilé, revenu secrètement en France, osait sortir le jour de son hameau solitaire, et se montrer à La Rochelle, sa ville natale. Il se rendit vers deux heures à l'hôtel d'Oberon, et demanda à parler en particulier au jeune maître de la maison.

Sous des habits de cultivateur, Lambert avait dans la physionomie et dans l'organe une empreinte de distinction et d'autorité qui se faisait sentir à tout le monde. Les valets de l'hôtel, en lui disant que M. le vicomte était absent, l'engagèrent à attendre son retour dans la salle d'entrée ou dans le parc.

Au bout d'un moment d'attente, l'agitation de Lambert le porta à descendre dans la vaste enclos qui s'ouvrait devant lui, et il s'enfonça machinalement dans la profondeur des ombages.

Dans quelques villes de province, le parc d'une belle habitation particulière sert de promenade publique. Celui de l'hôtel d'Oberon était ouvert aux habitants de La Rochelle, qui y entraient par la porte du fond, et en avaient la jouissance jusqu'au parterre déroulé devant les fenêtres du salons.

Mais en province on ne se promène que le dimanche, et malgré la faculté d'y entrer dans un jour de la semaine, et par une excessive chaleur, le parc que parcourait Lambert était entièrement désert.

19 2893 (La suite à demain.)

19 2893 (La suite à demain.)

19 2893 (La suite à demain.)

19 2893 (La suite à demain.)

CLÉMENTINE ROBERT.

gation sans bornes, reste seul à Paris, pour représenter cette famille intéressante, que les rigueurs de l'aristocratie éprouvent si cruellement!

L'Histoire.

Pendant que la fusillade inondait Paris de sang; qu'on égorgeait femmes et vieillards réfugiés dans les caves; que le canon perforait les cloisons, abattait les façades, et de la plus belle maison faisait en un instant un monceau de ruines, le *National* disait en s'amusant à se tordre les moustaches: *Je fais de l'histoire.*

Que ferions-nous, grand Dieu! si nous permettions qu'il vienne à la chambre? Vous ne le connaissez donc pas? Il bouleverserait tout.

— Quoi, vous croyez qu'il parviendrait à renverser la République?

— Bien au contraire!

— Ah! je comprends.

V. F. RASPAIL.

(Extrait de la *Revue Élémentaire de mars*.)

Esprit de l'armée.

La *Marseillaise* est décidément prohibée. Quatre grenadiers du 36^e de ligne, en garnison à Marseille, ont été envoyés dans une compagnie de fusiliers et renfermés dans les cachots du fort Saint-Nicolas pour avoir entonné le chant patriotique. Peut-être seront-ils envoyés aux bataillons d'Afrique, où ils iront rejoindre tant de nobles cœurs victimes des persécutions de la République honnête. Désormais les soldats de la France ne pourront chanter que des cantiques. Ce serait assez bien les préparer à devenir les soldats du pape. Mais ils n'ont pas dit oui.

« Depuis l'arrivée de l'illustre Bugeaud, nous dit un soldat du 56^e, nous sommes exposés à mille vexations dans nos casernes. Ce propagandiste contre-révolutionnaire entend à sa manière la liberté de conscience.

« Plusieurs camarades ayant acheté votre infâme journal, comme l'appellent certains de nos chefs, un sergent voulut nous empêcher la lecture de cette crapule de feuille. Ils refusèrent de céder à cette violence et deux d'entre eux sont aux arrêts.

« Comment trouvez-vous ce système de liberté? Que les despotes se tiennent sur leurs gardes! c'est bien vainement qu'ils comptent sur nous.

« Unissons-nous! envoyons de véritables démocrates à la législative.

« Vive la République démocratique et sociale! »

Les sous-officiers de l'armée.

Depuis que les comités de Paris et de Lyon ont eu la pensée siéminement démocratique de porter des sous-officiers et même de simples soldats parmi leurs candidats à l'Assemblée législative, afin de contrebalancer la funeste influence des grosses épaulettes, l'armée reconnaît plus que jamais que ce n'est que parmi les sincères républicains qu'elle a de véritables amis. Aussi le prolétariat militaire, comme le prolétariat civil, commence-t-il à nourrir l'espoir d'une émancipation prochaine et d'une dignité inconnues.

Chaque jour des rangs les plus modestes de l'armée sortent des réflexions empreintes de bon sens et de sagesse, que la presse démocratique regrette de ne pouvoir toujours enregistrer.

Voici, sur l'avancement des sous-officiers, des observations qui seront certainement bien accueillies par tous les amis de l'égalité.

« Selon le principe républicain, dit un sous-officier en activité de service, l'ancienneté de grade doit donner droit à l'avancement pour le sous-officier comme pour l'officier. C'est là la meilleure garantie d'avenir qu'on puisse donner à des sujets dont le concours est indispensable pour le maintien de l'ordre, de la discipline et de l'esprit de corps.

« Mais la loi serait injuste si elle ne faisait rouler l'ancienneté sur tous les corps de la même arme. En effet, qu'on jette les yeux sur les régiments d'infanterie, on verra que dans certains, où les colonels ont admis l'ancienneté dans la formation de leurs tableaux d'avancement, les plus anciens sergents-majors n'ont que trois ou quatre ans de grade, tandis que, dans d'autres, il s'en trouve de 6, 7 et 8 ans, sans cependant qu'il y ait sur leur compte aucun motif d'exclusion à la candidature. Ne serait-ce pas une profonde injustice qu'un sergent-major, je suppose, fût appelé au grade d'officier, après trois ans de grade, parce qu'il a le bonheur d'appartenir à tel corps, quand son collègue d'un autre régiment, ayant rendu le double de services au pays, serait condamné à attendre encore un an ou dix-huit mois pour voir son tour arriver.

« Les représentants vraiment républicains, dont la bienveillance envers les sous-officiers se manifeste tous les jours d'une manière si éclatante, apporteront, j'en ai l'espoir, dans la discussion qui s'ouvrira bientôt à l'Assemblée nationale, tout leur dévouement et tout leur talent pour faire consacrer le principe de justice que j'ose demander en faveur des bons et anciens sous-officiers de l'armée.

Conseil aux Electeurs.

Voici l'avertissement plein de sens et de raison que le citoyen H. Lesourd, d'Ebaty, adresse aux électeurs de la France, sous le titre de: *Lettre d'un enfant du Peuple à ses frères.*

« Amis, les élections approchent, mais je ne suis pas indécis sur le choix des représentants que je veux nommer.

« Un avocat peut-il représenter le Peuple qui cultive la terre, ou celui qui fabrique les étoffes, ou celui qui forge le fer? Non.

« Nous avons besoin de bonnes lois, plus que de beaux discours. Les phraseurs ont de la vanité: ils font leurs affaires et négligent celles de leurs commettants.

« Que les cultivateurs se fassent représenter par un cultivateur, celui-ci connaît leurs besoins. — L'ouvrier des fabriques, par un ouvrier plus éclairé; non par un maître, ce serait un ennemi. — L'armée, par des soldats: il y aura toujours assez de chefs ambitieux.

Insistons sur ce principe que chaque profession se fasse représenter par un homme de sa profession. Les barons de la finance ne manqueront pas, comme d'habitude, de jeter des bâtons dans les roues, pour empêcher le char d'avancer.

« Quand nous voulons faire un marché sur la foire, acheter une pièce de bétail, nous nous en rapportons à notre jugement; ou, si nous doutons, nous appelons un camarade, un homme plus expérimenté. Nous ne dirons pas au comte de, au baron de, au marquis de, venez m'aider à faire le marché, pour que je ne sois pas trompé.

« Le bon Paul-Louis Courier, vigneron à Vézelay, s'il était du monde, ne dirait pas autrement.

« Pour nos affaires, soit sur la foire, soit pour l'impôt, rapportons-nous-en à nous-mêmes. Un avoué, un avocat, un médecin, un prêtre, peuvent-ils nous représenter? connaissent nos besoins? Ils n'y connaissent rien...

« Et la pièce de bétail que nous voudrions acheter est peut-être mauvaise! prendrons nous l'avis d'un maquignon, confrère de celui qui veut nous vendre son bétail? non; ils s'entendraient comme larron en foire.

« C'est pourtant ce que nous avons fait jusqu'à ce jour. Que l'on s'étonne après si nous avons toujours été trompés?

« Salut et fraternité. »

Les démocrates de Nantes viennent d'adresser aux citoyens des campagnes une excellente circulaire où nous remarquons ce qui suit :

« Frères des campagnes,

« Vos frères les prolétaires de la ville de Nantes viennent fraterniser avec vous.

« Sous peu, l'urne électorale va s'ouvrir, et il dépend de nos votes communs ou de fermer pour jamais ou de creuser plus avant l'effrayant abîme ouvert sous nos pas.

« Nos intérêts sont communs. — Quand l'atelier chôme, que l'ouvrier est sans travail, le cultivateur voit le marché rester désert, les blés fermenter et pourrir dans ses granges, les vins s'aigrir dans ses celliers, et la misère, l'odieuse misère, mère de l'esclavage, les dévore ensemble.

« Frères des campagnes, des hommes infâmes, qui, comme les loups dont parle le saint Evangile, viennent à vous couverts de peaux de brebis, nous ont représenté à vos yeux, nous, les travailleurs des villes, comme des voleurs, des pillards, des partageux. — C'est là tout le secret de leur triomphe depuis le 24 février, d'avoir remué sans discontinuer un jour les fanges du mensonge et de la calomnie. — Voyant venir pour tous le règne de la justice et de la vérité, qui serait la fin de leur règne, ils sont allés chercher encore leur vieille arme de guerre et vous ont persuadé que la République c'était le partage égal des terres, la loi agraire. Ils ont ainsi, par la peur, réussi à vous faire entrer dans leur grand complot contre les libertés de la France et l'émancipation du travailleur des villes comme de celui des campagnes.

« Frères des campagnes, on vous trompe, on vous égare. Les voleurs, les pillards et les partageux ne sont pas dans nos rangs. Ce n'est pas la République du partage que nous avons saluée avec tant d'enthousiasme sur la place publique en février: c'est la République qui seule nous sauvera tous, unira, identifiera nos intérêts; c'est la République de l'association, c'est la République de la solidarité, de la fraternité.

« Les partageux! frères, c'est l'armée des oisifs et des parasites, ce sont tous ces mangeurs d'impôts, ces dévoreurs de budgets, ces écumeurs des produits du travail, ces producteurs de chômage, ces engendreurs de la misère, qui depuis quatorze mois fomentent les haines, allument les divisions et cherchent à tuer la République par la seule arme qu'ils savent manier avec tant de succès et d'habileté: la calomnie, la peur!

« Montrez-vous, et ils se disperseront comme la poussière de vos chemins chassée par le vent.

« La Révolution française, celle qu'ont défendue vos pères à la frontière, pieds nus, sans pain, vous a tous rendus propriétaires.

« Demandez à vos pères, à vos aïeux: ils étaient serfs de la terre, du château, du presbytère, du couvent, et les droits féodaux et les dîmes dévoraient le produit de leur travail.

« Frères des campagnes, ils comptent sur vous pour abolir les conquêtes immenses de la révolution, pour nous faire reculer d'un siècle pour ressusciter les anciennes corvées, les tailles, les dîmes, et faire ainsi de chacun de vous, de citoyens que vous êtes, un serf de la terre, une partie du cheptel. Frères, réfléchissez-y! »

Désistement d'Eugène Sue.

On lit dans la *Démocratie Pacifique*:

Le citoyen Eugène Sue, dont la famille est originaire des Bouches-du-Rhône, a été engagé, par les démocrates-socialistes de ce département, à se mettre sur les rangs pour les prochaines élections. Occupé d'un grand travail historique et social intitulé: *Esclave et Sou-*

Le citoyen Eugène Sue a sacrifié tout intérêt d'ambition à l'accomplissement de cet ouvrage. Il nous prie de publier sa réponse au citoyen qui s'était fait près de lui l'organe des démocrates de Marseille, et afin que son nom n'opère aucune division dans les voix de la démocratie, il engage tous les journaux républicains à faire savoir aux électeurs que son intention est de refuser toute candidature :

Aux Bordes, 8 avril 1849.

Citoyen,
Je reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me proposer la candidature de représentant du Peuple pour le département des Bouches-du-Rhône, berceau de ma famille. Je suis heureux et fier que vous ayez bien voulu penser à moi, c'est une glorieuse récompense de mon dévouement à la République démocratique et sociale. Mais, à mon grand regret, je ne puis donner suite à votre offre si honorable. J'ai entrepris depuis six mois un grand ouvrage historique et social, destiné, dans ma pensée, à servir notre cause commune; mes travaux incessants et les engagements que j'ai pris au sujet de ce livre considérable, ne me permettent ni cette année ni l'autre de distraire la moindre partie de mon temps de l'accomplissement de cette œuvre, nouveau gage que j'estime donner à la démocratie et au socialisme, à qui j'appartiens corps et âme.
Croyez, citoyen, que je n'oublierai jamais le sentiment de sympathie politique qui vous a dicté une proposition si flatteuse pour moi.
Salut et fraternité.

Eugène SUE.

Nouvelles de la colonie icaïenne.

Le citoyen Cabet a quitté la Nouvelle-Orléans le 1er mars avec ses dévoués compagnons, se rendant à Nauvoo, où est fixé le siège de la colonie. Le nombre des personnes qui la composent est de quatre cents environ, hommes, femmes et enfants.

La ville de Nauvoo, dit le citoyen Brisbane, dans le *Populaire*, a été bâtie par une secte religieuse, les *Mormons*, qui, animés d'une nouvelle foi, aspiraient à créer une religion nouvelle et un nouveau culte; et à donner d'autres bases à la société.

Située sur le fleuve du Mississippi, au nord de Saint-Louis et par le 41e degré de latitude, la position de cette ville est vraiment magnifique.

Les *Mormons* formaient une population de dix à douze mille âmes à Nauvoo : la ville était belle et ornée d'un vaste temple au centre; cet édifice avait coûté des sommes considérables. En abandonnant leur ville, ils vendirent leurs propriétés à vil prix, et l'endroit est resté quelque temps à peu près désert. Je pense qu'il doit y avoir beaucoup de maisons non encore occupées ou que l'on peut acquérir à bon marché. Conséquemment, il est probable que le citoyen Cabet pourra se procurer là les moyens d'y loger immédiatement les colons Icaïens et les mettre à l'abri de ces dangers inévitables qui attendent l'émigrant dans un pays tout-à-fait neuf.

On peut s'y rendre en peu de temps de la Nouvelle-Orléans par la voie du Mississippi et en bateaux à vapeur; de sorte que le voyage d'ici là peut se faire facilement par eau et sans danger. En outre, il est aisé de savoir exactement d'avance combien il coûtera et combien de jours seront nécessaires pour l'accomplir.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Paris, le 14 avril.

Nous concevons tout ce qu'il y a d'humiliant pour deux puissances telles que l'Autriche et la Russie, d'avoir vu battre deux de leurs armées par un pauvre réfugié polonais, sorti il y a quelques mois de France, seul et n'ayant ni sou ni maille, mais devenu assez redoutable depuis pour faire trembler sur leurs trônes l'empereur d'Autriche et le czar de St-Petersbourg, et raffermir sur le sien le sultan de Stamboul.

Il faut que les succès de Bem soient bien réels puisque les journaux les plus hostiles à la cause hongroise sont forcés d'en reconnaître l'authenticité. Il n'est pas jusqu'au *Lloyd* qui n'avoue aujourd'hui que la prétendue fuite du *condottiere polonais*, près de Médiavél, n'était qu'une ruse de guerre à laquelle Puchner a eu le tort de se laisser prendre.

Dans les provinces danubiennes, la nouvelle des victoires de Bem a relevé les courages.

On raconte que Bem a écrit au général russe Luderc qu'il espérait bientôt se mesurer avec lui et les Autrichiens à Bucharest.

Entre l'Autriche et la Porte la rupture est à peu près complète. La Porte a rappelé ses ambassadeurs de Vienne. Le Divan n'ignore pas l'alliance étroite qui existe entre l'Autriche et la Russie, alliance dont la Turquie paierait les frais aux dépens de sa propre existence.

Dans les deux affaires du *Peuple* et dans l'affaire de la *Révolution*, le président d'Esparbès de Lussan s'est sur-passé lui-même; son résumé a été le modèle du genre. Arguments nouveaux à l'appui de l'accusation, réfutation complète des répliques de M^r Madier-Montjau aîné et du cit. Pilette, rien n'y a manqué.

Républicains du gouvernement provisoire, vous avez eu bon nez de laisser ces dignes magistrats sur leurs sièges!

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 13 avril.

Le cit. Lherbette fait remarquer que les pensions des préfets étaient aussi inscrites sur le grand-livre, et que la chambre s'est réservée de les réviser.

L'Assemblée rejette l'amendement du citoyen Lherbette.

Le cit. Considérant prie l'Assemblée de lui prêter un moment d'attention. Il s'élève contre tous les moyens violents dont se sert le pouvoir pour combattre les socialistes. « C'est un déplorable système, dit-il, permettez-moi de vous apporter les moyens de sauver la société. (Longue interruption.) »

La discussion du budget est reprise, et l'Assemblée adopte quelques réductions sur le budget des finances.

La séance est levée à six heures.

Séance du 14 avril. — Présidence du cit. MARRAST.

Il est procédé au scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée, et pour la nomination de dix conseillers d'Etat qui restent encore à nommer pour compléter le nombre de quarante.

Les urnes contenant les deux votes sont ensuite emportées dans les bureaux pour le dépouillement des suffrages.

Divers rapports sont ensuite déposés.

La parole est au citoyen Victor Considérant.

LE CIT. VICTOR CONSIDÉRANT. J'ai annoncé hier quel serait le caractère des interpellations que je me proposais d'adresser au ministère. J'ai dit que ces interpellations n'auraient rien de personnel et auraient uniquement pour but d'examiner si les moyens employés par le ministère pour sauver la société et rétablir le calme sont bien les meilleurs. J'ai ajouté que je demandais à l'Assemblée la permission d'exposer les moyens que je crois moi-même propre à rétablir le calme et la tranquillité.

J'ai exposé par écrit les idées que j'ai à développer devant vous; mais je me suis aperçu que ce travail était assez considérable; je me suis déterminé alors à n'en lire qu'une partie à la séance et à renvoyer au *Moniteur* ce qui pourrait sembler trop étendu pour la tribune. (Interruption.)

Un de nos collègues, aujourd'hui ministre, nous a dit que le socialisme était une peste. (On n'entend pas.) Mais vous savez que l'économisme et le socialisme sont frères; ils n'ont guère montré jusqu'ici une fraternité bien grande. Je crois donc que l'Assemblée fera bien de ne pas croire ce que l'on vous dit de l'autre.

Je ne vous apporte pas la guerre, mais la paix. Je veux autant que faire se peut vous dire ce que c'est que le socialisme, et vous indiquer le moyen d'en finir avec cette agitation qui travaille profondément la société et de ramener la paix et le calme.

Je dois pour cela entrer dans quelques considérations historiques sur la formation de la société moderne. (Interruption.)

J'ai supprimé les feuillets qui contiennent ces développements.

UNE VOIX. Analysez-les.

LE CIT. V. CONSIDÉRANT. Je montrais dans ces pages l'ordre féodal renversé et l'ordre nouveau non fondé encore. Je conclusais ainsi :

Nous vivons dans une époque redoutable. Longtemps, la société s'est laissée conduire parce qu'elle avait la foi. Elle croyait à la royauté, aux droits héréditaires; elle croyait à l'Eglise.

Eh bien! aujourd'hui c'est un fait terrible, mais c'est un fait, elle n'obéira plus ni à la royauté, ni à la race, ni à l'Eglise. (Agitations en sens divers.) Aujourd'hui la société veut jouir. (Interruption.)

Nous en sommes à l'esprit des passions, à la révolte de la raison contre l'autorité; voilà l'état des âmes. Osons en convenir, ne faisons pas voir le danger. Le monde ne croit plus et veut jouir. (Nouveau bruit.)

Il ne reste en présence que trois faits : la raison individuelle, les intérêts et les passions. (Bruit à droite. — Parlez ! parlez ! A gauche.)

Ce n'est pas là un ordre social, c'est une mêlée. Savez-vous ce que c'est que les socialistes ? Ce sont ceux qui dans ce chaos cherchent à établir l'ordre. Les conservateurs sont ceux qui trouvent que cette mêlée, que cette anarchie est l'ordre et la situation normale.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je dois dire à l'orateur que ce qu'il ne lira pas à la tribune ne sera pas imprimé au *Moniteur*.

Voix diverses. — Lisez tout ! Lisez tout !

LE CIT. CONSIDÉRANT. J'avais bien raison de dire à l'Assemblée que j'étais considéré comme un suspect, puisque, quelque chose que je dise, on le tourne à mal. (Agitation.)

Le cit. Victor Considérant établit qu'il existe deux partis : le parti du capital et du travail. Il ajoute que les socialistes qu'il représente sont bien autrement conservateurs et en même temps bien autrement radicaux que le plus républicain.

L'homme, continue-t-il, est complètement maître des produits qu'il crée. Nul n'a le droit d'intervenir dans cette propriété.

Ce droit peut sembler trop absolu, *summum jus, summa injuria*. Cependant j'accepte la propriété avec tous ses droits, la propriété telle qu'elle existe, sans remonter à son origine. Je me sépare donc ici de quelques socialistes, et même, il faut bien le dire, de la tradition catholique qui nie complètement le droit productif du capital, qui n'est autre que le travail accumulé.

Le revenu du capital est donc légitime en principe. Je n'examine pas si la propriété a été dans le passé plus ou moins légitimement acquise; j'accepte la base de la propriété telle qu'elle a été développée par le cit. Thiers après les autres socialistes.

On a dit souvent que le capital est aveugle. Eh bien ! c'est à ceux qui lui portent intérêt à ouvrir les yeux pour lui.

Si les capitaux individuels arrivent déjà aujourd'hui à se concilier pour se donner une force immense de production, pourquoi le capital et le travail ne s'associeraient-ils pas pour réaliser un mariage de raison et d'inclination.

On peut concevoir entre ces deux éléments ennemis au moins des mariages à termes. Pourquoi ne pas appeler la société à se concilier avec le travail ? Pourquoi ne pas tenter un essai de l'association de la propriété et du travail ?

Le cit. président donne lecture du résultat du scrutin pour la nomination du président.

Le citoyen Marrast est nommé par 417 voix.

LE CIT. CONSIDÉRANT. Je demande s'il n'est pas honteux pour la propriété de se laisser dévorer par les officiers généraux, caporaux de l'armée de la chicane. (Très bien ! très bien !)

Je demande pourquoi l'Etat, mais j'oublie que vous ne voulez pas de l'Etat. Eh bien ! pourquoi une association n'admettrait-elle pas de billets à rente ?

Ce qui grève aujourd'hui le propriétaire, c'est la nécessité de rembourser intégralement; c'est ce qui le fait l'esclave de l'usure. Isolés, les propriétaires fonciers sont dévorés par l'usure; qu'ils s'unissent, et ils n'auront plus besoin d'argent; ils en font.

Les sauveurs de la propriété aiment mieux cependant les laisser égorger par le couteau de l'usure. (Très bien !)

Ces valeurs portant intérêt ne peuvent se déprécier; elles sont première hypothèque sur la terre et constituent le meilleur des placements; elles sont bien supérieures à l'or en barre.

Qui donc empêche aujourd'hui la propriété foncière de s'unir sans frais, sans secousse ? pourquoi dans chaque arrondissement n'établirait-on pas une banque de France ? (Agitation.)

Faisons une supposition; toutes les énergies productrices sont utilisées, tout converge dans un parfait mécanisme pour le bien de l'humanité. Supposons en outre que cette combinaison ait la puissance de solliciter les forces productrices; supposons aussi que la consommation se répartisse de manière à donner à chacun le bien-être et le luxe.

Certes, si cet ordre social était réalisé, vous seriez saisis de respect; et vous tous, raillours, sceptiques, persécuteurs, vous auriez trouvé votre chemin de Damas. (Sensation.)

Eh bien ! cette grande folie, qui est pour vous tous qui m'écoutez, qui vous apparaît comme toutes les idées nouvelles, eh bien ! cet idéal, je m'offre de le réaliser, je m'offre de vous laisser la gloire du succès et d'accepter la responsabilité du mécompte. (Agitation.)

Pour tout cela je vous demande de me prêter un terrain de 12 à 15,000 hectares. (Interruption.) Consentez à meubler ce terrain de tout ou partie des ustensiles nécessaires, et si l'entreprise échoue, si je ne vous bats pas à plate couture, je consens à être enfermé pour le reste de mes jours. (Hilarité et sensation.)

La séance continue.

Souscription permanente pour la distribution gratuite du RÉPUBLICAIN dans l'armée et dans les campagnes.

Liste des Imprimeurs sur étoffes de la Boisse, canton de Montluel (Ain).

Henri Borel, 50 c. — Claude Clair, 25 c. — Dotton, ancien caporal au 37e, sous-lieutenant de la garde nationale, 25 c. — Louis

Lami, ex-sapeur au premier du génie, lieutenant de la garde nationale, 25 c. — Désiré Lugaud, 25 c. — Laurent Charnot, 25 c. — François Duc, ex-lancier, 25 c. — Saint Genis, 25 c. — Joseph André, 50 c. — Joseph Lami, 25 c. — Pierre Lami, dit Préfet, 25 c. — Claude Gai, 25 c. — François Marchand, 25 c. — Rivière, ancien soldat au 6e léger, 25 c. — Joseph Robert, 25 c. — Total, 4 fr. 75 c.

Liste de souscription recueillie par le citoyen Morel.

Vaillard, 50 c. — Bonnerac, 1 fr. — Oliensi, 50 c. — Dessaigne, 25 c. — Moiruet, 50 c. — Coponat, 20 c. — Meyrieux, 25 c. — Chauvy, 25 c. — Giraud, 50 c. — Golvan, 25 c. — Vallet, 20 c. — Boget, 20 c. — Femme Lami, républicaine, 50 c. — Charroni, 50 c.

Liste de souscription recueillie par le citoyen Laurent.

Josseran, 25 c. — Rasuret, 10 c. — Pachont, 10 c. — Denon-foux, 15 c. — Laplace, 10 c. — Maistre, 10 c. — Fort, 10 c. — Mouchérel, 25 c. — Métonin, 10 c. — Thivolet, 25 c. — Dangin, 10 c. — Bouquer-Michollet, 35 c. — Un républicain, 25 c. — Huchet, républicain très rouge, 15 c. — Larçon, 10 c. — Tary-Ogier, Blanc, 60 c. — Fontaine, 55 c. — Chassagne, 55 c. — Guillaume, 15 c. — Sandier, Borel-Compagnon, 60 c. — Sans-Rancune, vorace, 20 c. — Sorier, 50 c.
Dusser, 25 c. — Giraud, 25 c. — Trombauze, 50 c. — P. F., 10 c. — Deschamps, républicain, 20 c. — Bouvard, 10 c. — Dabier, 25 c. — Guinard, 20 c.
Antoine Greppo, 1 fr. — La citoyenne Benoit, 2 fr. — Baile 75 c. — Descombes, 1 fr. — Chatillon, 25 c. — Un anonyme, 25 c. — Jean Côte-Cazot, 25 c. — Chopin, 50 c. — Un socialiste, 50 c. — Lare, 10 c. — Olivier, 10 c. — Un anonyme, 25 c. — Guichard, 10 c. — Pelletier, 15 c. — Bry, 15 c. — Albal Noël, 20 c. — Porte François, 50 c. — Boudet, 55 c. — Gaget, 10 c. — Bonafous, 10 c. — Geoffroy, 10 c. — Philibert, 10 c. — Bin, 55 c. — Un anonyme, 25 c. — Un républicain rouge de Ste-Foy, 25 c. — Un anonyme rouge de Ste-Foy, 25 c. — Mesner, 50 c. — Un royaliste devenu rouge, 50 c. — Un anonyme, 5 fr. — Loyat, 25 c. — Durand, socialiste rouge, 25 c. — Vallette, 25 c. — Louis Favre, 25 c. — Lyonais, l'ami de l'ordre, compagnon tisseur, 20 c. — Falconnet dit Cabet, 20 c. — Une canaille d'ouvrier, 1 fr. — Les appropriateurs de chez Baton, 2 fr. 25 c. — Un patriote jurassien, 25 c. — Philippe, 20 c. — Un ouvrier mécanicien, 50 c. — Rivoire, 25 c. — Un républicain rouge, 50 c. — Burel, républicain de 14 ans, 25 c. — Blanchard, 15 c. — Un anonyme, 50 c. — F. E., 25 c. — Sonier, républicain démocrate et socialiste tout rouge, 25 c. — Eyraud, républicain démocrate et socialiste tout rouge, 25 c. — J. C. Macconnais, républicain, ami de Barbès, 25 c. — Bouillet, 1 fr. — Guilot, démocrate socialiste, 50 c. — Trois socialistes amis de Proudhon, 1 fr. — Girin, démocrate socialiste, 15 c. — Un franc républicain, 25 c. — Un anonyme, 5 fr. — Boisson, 20 c. — M. et J., 50 c. — Deux républicains socialistes, 1 fr. — Pour l'annatissement des rois et de leurs satellites, 2 fr. — Un montagnard rouge, 50 c. — Le frère Bon-Conseil, 25 c.

Souscription de Chambéry. (Savoie.)

Un conseiller, 50 c. — Deux ex-Codinis, 40 c. — Un repentant de Montmélan, 50 c. — Trois Chablaisiens, 75. — Deux citoyens de Bonneville, 50 c.

Total.	54	40
Listes précédentes.	584	80
Total général.	439	20

Chronique locale.

Décidément, la République est l'apanage exclusif des royalistes : rien ne leur est refusé; non-seulement ils se réunissent en toute liberté pour conspirer contre la République, mais encore l'autorité met à leur disposition les monuments publics. Ainsi, le 12 avril, une réunion de législativistes a eu lieu au PALAIS-DE-JUSTICE, salle des jurys d'expropriation. On y a formé un comité *conciliateur*, chargé d'appeler les pritchardistes, afin d'aviser à de bonnes élections d'abord et à la suppression du socialisme surtout.

Les premiers noms sortis de l'urne royalistesont :
Les cit. Allut (Paul), propriétaire, sans doute l'ancien rédacteur en chef du *Réparateur*, de royaliste mémoire ;
Arnoux, président de la chambre des avoués de première instance ;
Aynard, président du tribunal de commerce ;
Barange, syndic des huissiers de l'arrondissement de Lyon ;
Binet aîné, propriétaire ;
Boissieu (de) Alphonse, membre de l'Académie ;
Brisson (Adolphe), président du conseil des prud'hommes ;
Brouzet (Théodore), négociant ;
Bruneau (Emile), membre de la chambre des avoués près la cour ;
Commarmond, docteur médecin, membre de l'Académie.

Tous ces républicains sont des fondateurs de l'*Echo des Electeurs*. Nous donnerons la suite demain.

— La religion est entendue d'une façon très singulière par certaines âmes dévotes. Il ne faudrait plus dire : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais qu'il fût fait à toi-même. » Cette sentence évangélique équivaldrait, au contraire, à ceci : « Glisse dans la bourse du voisin la pièce fausse que par mégarde tu as reçue. »

Ainsi, au sortir de ses dévotions, une dame patronesse, sans doute, d'une infinité d'œuvres chrétiennes, entre chez un marchand de faïence, et pour appoint lui présente une pièce de 2 fr. qui est immédiatement reconnue fausse. — Oh! mon Dieu, dit la charitable dame, peut-être la pourrai-je faire passer ailleurs. — Elle sortet, un instant après, elle revient avec la monnaie de sa pièce. — L'épicier voisin, aveugle comme un préfet, avait pris la pièce que le faïencier avait refusée.

Le commissaire de police du quartier de l'Archevêché peut s'enquérir à cet égard.

— Un soldat nous assure que la feuille ultra-royaliste, l'*Echo des Electeurs*, est distribuée au rapport, avec obligation de la tenir au poste.

Que des chefs de corps officiels fassent faire ou fassent eux-mêmes cette distribution, il n'y a rien là qui nous étonne; mais qu'elle ait lieu au rapport, officiellement, c'est évidemment là un abus que l'autorité supérieure ne

peut tolérer sans s'en déclarer complice.

— Hier a eu lieu le banquet d'Onilins. Plus de 600 citoyens y assistaient; l'ordre le plus parfait n'a cessé d'y régner. Les toasts ont été nombreux et bien sentis. Le commissaire central de police, avec une escouade de vingt agents environ, s'est présenté dans l'enceinte du banquet.

L'un des convives lui a été au devant pour protester contre sa présence à cette réunion de famille, et l'inviter à se retirer. Le cit. Galerne a répondu qu'il avait une délégation en règle et qu'à la moindre résistance il ferait disperser les citoyens par la force. En effet, un escadron de dragons et un bataillon d'infanterie, stationnaient à cinquante pas de là. Cette audace du pouvoir a de quoi surprendre, à quatorze mois de distance seulement, de la révolution amenée par la compression d'un banquet.

— C'est mardi prochain, 17 courant, que se débattira devant la police correctionnelle, l'action en diffamation portée par le citoyen B. Blanc, contre le *Courrier de Lyon* et l'*Echo des Electeurs*, à l'occasion du banquet de Brindas.

Nouvelles étrangères.

Italie.

GENES. — On lit dans l'*Opinione*, 11 avril : La ville a fait sa soumission à mi-li. Les troupes ont pris possession des forts; le Peuple lui-même s'est employé à faire disparaître les barricades, semblables, en certains endroits, à de véritables redoutes. A demain la défaite.

Voici les noms des personnages qui sont exceptés dans l'amnistie :

Le général Avezzana, — David Morchio, — Didaco-Pellegrini, — Constantino Reta, — Ottavio Lazotti, — Nicolo Acame, — Albertini, — Antonio Gianni, — Borzini, — Weber, — Campanello. — Combiaso, — et tous les condamnés militaires et autres qui ont pris une part active dans la Révolution.

Le général Avezzana, avant de se retirer, a adressé aux Gênois la proclamation suivante :

« La ville est replacée sous l'autorité de l'ancien gouvernement. Vous savez qu'il n'a pas dépendu de moi qu'il en fut autrement.

« Gênes s'est un moment soulevée, et ce moment prouvera ce dont le Peuple est capable, lorsqu'il veut agir résolument. L'insurrection a réduit à capituler une garnison nombreuse et forte des positions qu'elle occupait. Cette même insurrection a arrêté une armée tout entière à nos portes, laquelle n'entre aujourd'hui qu'à la faveur d'un traité signé par la municipalité de votre ville.

« Peut-être il était au pouvoir de Gênes de faire plus; peut-être sa persévérance aurait-elle pesé d'une manière décisive dans la balance des destinées de l'Italie!

« Quoi qu'il en soit, la nation vous salue gré d'avoir protesté bravement contre la honte gouvernementale d'une guerre entreprise sous de fâcheux auspices. Une heure d'héroïsme effacera la tache dont votre gouvernement a déshonoré l'Italie à la face de l'Europe.

« Gênois, l'histoire rappellera longtemps vos barricades; que Dieu rende votre exemple efficace au reste de l'Italie. Quant à moi, je remercie tous ceux qui ont combattu à mes côtés, et j'espère que le temps viendra où nous aurons occasion de nous montrer encore ce que nous avons été.

« En attendant, c'est pour moi une assez grande récompense que d'emporter avec moi le souvenir de cette heure de gloire, une conscience exempte de reproches, et l'espérance qu'un grand nombre d'entre vous garderont de moi un fidèle souvenir, certains de retrouver toujours dans leur ancien chef, un homme prêt à mourir sous le drapeau de la liberté et de l'Italie. »

VENISE. — L'Assemblée nationale ayant décrété que Venise doit résister aux forces de l'Autriche jusqu'à la dernière extrémité. Le général Pepe, a compris qu'il est nécessaire de se borner à la défense des lagunes; en conséquence, il a repris le commandement immédiat de la cité, de tous les forts et de toutes les troupes qu'elle renferme.

SAVOIE. — On nous écrit de Chambéry :

« Albertville a eu, le 9, un nouveau banquet patriotique; l'affluence était immense, et l'ordre le plus parfait a régné dans cette fête, à laquelle assistaient des citoyens de toutes les parties de la Savoie. Albertville semble devenir le foyer de la vie politique dans notre pays.

« On se rappelle que les citoyens de cette ville ont pris dernièrement l'initiative d'une mesure tendant à la convocation d'une Assemblée constituante.

« Au moment où le pouvoir dirige des poursuites contre les principaux auteurs de cette tentative d'indépendance, la réunion politique qui vient d'avoir lieu est une excellente prestation, qui sera sans doute imitée par les autres villes de la Savoie.

« On dit que nos magistrats réactionnaires sont fort embarrassés de leur procédure et de leurs mandats d'arrêt; ils comptent sur une amnistie pour se tirer d'affaire honnêtement. Voici d'ailleurs comment quelques-uns d'entre eux procèdent à l'instruction :

« Lorsqu'un témoin a raconté ce qu'il sait ou croit savoir, le juge, plus embarrassé que jamais, demande au témoin lui-même ce qu'il en pense. Voilà une nouvelle espèce de jury, dont on ne s'est point encore avisé en France, et qui réclame un brevet d'invention en faveur de son auteur. »

Allemagne.

HONGRIE. — Toutes les garnisons de la Bohême et de la Moravie ont été dirigées par le chemin de fer vers Comorn ou vers Pesth, pour se réunir à l'armée de Windischgrätz. Ollmütz même a envoyé sur le théâtre de la guerre toutes les troupes disponibles, de sorte que les grenadiers et les pontonniers occupent seuls les postes. Le jeune empereur était présent au départ des troupes, qui ne vont plus en Hongrie avec le même plaisir qu'auparavant.

Une émeute qui a éclaté devant Comorn, parmi les soldats n'a été réprimée qu'à force de sévérité pour le général Welden. A Pesth, circulait déjà parmi les officiers une adresse priant l'empereur de rappeler Windischgrätz, lorsqu'on a prévenu à temps cette démarche inutile dans l'armée autrichienne.

Plusieurs officiers d'état-major du maréchal Radetzki, auxquels on attribue principalement les succès en Italie, ont été adjoints au prince Windischgrätz, qui ne paraît décidément pas disposé à laisser le commandement en chef à Jellachich. Klapka s'est réuni à Georgey et se trouve près de Travun. Dembinski menace la ligne près de Czoktraze et de Czegled. Le corps impérial, aux ordres du lieutenant général Czerich, est dans cette contrée, tandis que le maréchal avec son état-major s'est dirigé sur Godollo.

On entend la canonnade dans le voisinage de Pesth. Komorn a été de nouveau inutilement bombardé pendant deux jours.

Enfin, un corps de Madgyars de 3000 hommes avec 6 canons, a surpris la ville serbe de Zenta. Les vainqueurs ont exercé sur la malheureuse ville une terrible vengeance. Tous les habitants qui ont pu s'enfuir, l'ont fait; un grand nombre se sont précipités dans la Theiss, dans la prévision du sort qui les attendait. 500 soldats frontériens ont été tués.

Les Madgyars ont actuellement la route de Neusatz ouverte de-

vant eux. Un sort terrible attend quiconque tombe entre leurs mains.

Drugs et 2000 Serbes sont à Zomba pour la défendre. Les troupes de Rukawina sont près de Nameritza.

Il est probable que les Serbes ne tarderont pas à passer entièrement du côté des Madgyars.

Le colonel Mayer-Hoffer s'est rendu dans la Veivadie, afin, dit la presse officielle, d'y ramener le zèle refroidi des Slaves méridionaux.

BERLIN, 8 avril. — On annonce de Hanovre que la suprématie de la Prusse en Allemagne ne rencontre pas d'obstacles dans ce royaume.

Le roi de Hanovre, dit-on, veut se retirer en Angleterre et abandonner à son successeur le soin de reconnaître et saluer la dignité impériale prussienne.

Koenigsberg et Breslau signent des adresses pour inviter le roi à accepter la couronne de l'empire.

HONGRIE. — Des lettres de Pesth du 5 annoncent que le combat est commencé depuis le matin, à quelques lieues de cette ville, dans la plaine, où les colonnes hongroises ont paru soudain marchant sur Pesth.

Déjà la veille, au soir, un combat vif avait eu lieu. Il paraît avoir été funeste aux Autrichiens, qui ont envoyé beaucoup de blessés à Pesth pendant la nuit.

Jellachich, sous prétexte de concentrer ses troupes en armée de réserve sous les murs de la ville, bat en retraite. Un correspondant autrichien dit :

« Les Hongrois ont une force numérique considérable; ils se battent comme des forcenés, et se vantent très haut qu'ils réaliseront la prédiction de Kossuth de fêter les Pâques à Pesth. »

Une effervescence extraordinaire règne dans cette ville, et à la première nouvelle d'un combat des Magyars, l'insurrection de Pesth placera les Autrichiens entre deux feux. La consternation règne parmi les Autrichiens, qui paraissent résignés à de nouveaux revers. C'est en ce moment que le gouvernement d'Ollmütz publie à grand bruit une dépêche qui annonce que dans un engagement que Jellachich a eu le 4, pendant sa retraite près Jasshereng, il a remporté la victoire. Il cherche en vain à dissimuler par de pareils moyens ses vives inquiétudes.

FRANCFORT. — Une réunion composée des députés de toutes les fractions de l'Assemblée nationale a eu lieu à Heidelberg et a décidé à la presque unanimité qu'on persisterait dans le maintien de la Constitution. Le roi de Prusse en effet paraît mettre pour condition *sine qua non* de son acceptation de remplacer le veto suspensif de l'empereur par le veto absolu. Après quelques hésitations, la gauche s'est décidée à se placer avec les autres fractions de l'Assemblée sur le terrain commun de la Constitution, bien que celle-ci soit loin de satisfaire aux vœux des démocrates.

FAITS DIVERS.

Le président de la République ira, dit-on, dans les premiers jours de mai, s'installer au palais de St-Cloud, pour y passer la belle saison : c'est tout-à-fait royal.

— La ville de Troyes possède aussi des adeptes de la société des *Amis de l'ordre et de la modération*. Samedi soir, un jeune homme venant du faubourg, passait aux abords de la rue Torchepot, quand il fut accosté par trois individus, qui firent mine de lui sauter à la gorge, en lui disant : « Tu nous es signalé comme un républicain rouge, et nous voulons te la faire danser. » Ces mesures furent suivies d'interrogatoires, où l'odieux le disputa au stupide, et sans le bruit des pas d'une personne qui vint à passer, ces verjets d'une nouvelle espèce eussent accompli la misérable et lâche attaque dont ils étaient les instruments.

— Encore un acte ridicule d'arbitraire à enregistrer, encore une violation de domicile et du secret des correspondances. Décidément le cerbère Barrot-Faucher-Failoux a perdu au moins une de ses trois têtes.

Le 7 avril à midi, le juge de paix de Pierre (Saône-et-Loire) et son greffier, escortés d'un brigadier et d'un gendarme, ont envahi le domicile privé de l'un de nos correspondants, munis d'un ordre du juge d'instruction et du *procureur du roi*; ils ont fait main basse sur les ouvrages et brochures de la Bibliothèque populaire du canton de Pierre :

Ouvrages, dit la commission rogatoire, tendant à exciter à la guerre civile, à détruire le gouvernement républicain, la famille et la propriété.

Ordre en même temps de saisir tous écrits, correspondances, prouvant affiliation aux sociétés, à la *Solidarité républicaine*, enfin munitions et armes de guerre.

Après une perquisition qui ne dura pas moins de trois heures, ces messieurs se sont retirés, emportant un paquet d'une quarantaine de brochures socialistes.

Notez que dans le nombre se trouve la fameuse brochure *Extinction du Paupérisme*, du sieur Bonaparte, jadis socialiste, promettant aux ouvriers la gamelle, un sou par jour et de séduisantes baraquas en torchis et en clayonnage, aujourd'hui premier magistrat de la République.

Nous requérons instamment le sieur Barrot d'ordonner une perquisition chez le citoyen Bonaparte, à l'Elysée-National.

— Dans quelques jours, la prison cellulaire de la rue Traversière-St-Antoine, contenant dix-huit cents cabanons, va être peuplée. Mais cela est insuffisant... En ce moment, cours et rue de la Sainte-Chapelle-du-Palais-de-Justice, sous les fenêtres même de l'opulent hôtel du préfet de police, on construit encore de nouveaux cachots et de nouveaux cabanons, dont les murs tout en pierre de taille, ont trois pieds d'épaisseur!!!

— Mesures sanitaires prises à l'Assemblée nationale : Toutes les nuits, des ventilateurs à mécanique soutiennent de la grande salle des conférences et des commissions tout l'air qui a été vicié et corrompu dans le jour par les cit. représentants. Enfin, de nombreuses aspersions de chlorure de chaux sont faites, et des cigarettes RASPAIL sont mises à la disposition des représentants.

— On nous écrit de Magdebourg, le 5 avril, à la *Réforme*, la lettre suivante dont copie nous est communiquée.

« Citoyen rédacteur, « Il y a environ quinze jours, j'étais à Lubek, j'ai vu sur la porte de notre consul : *République française. Liberté, égalité, fraternité*. Deux jours après j'arrive à Hambourg,

je trouve sur celle du consul de cette ville ? l'ancien écusson de Louis-Philippe, avec son ancien royaliste de consul. Veuillez avoir la bonté, citoyen rédacteur, de me faire savoir, par votre estimable journal, si la royauté est rétablie en France. Dans le cas contraire, ce que j'espère bien, il me semble que M. le consul de Hambourg pourrait bien, avec les douze ou quinze mille francs que lui donne la République, faire le sacrifice d'un enseigne de dix francs. Cela prouverait au moins que la République française ne craint pas de se montrer à celle de Hambourg.

Salut et fraternité,

M....

— Voici une histoire vraie :

Un pauvre homme est destitué d'un tout petit emploi. Un député plus que modéré s'en fâche dans une conversation intime avec le ministre.

Nous ne pouvons nommer le coupable.

« Pourquoi diable lui avez-vous ôté son pain ? — Mais, mon Dieu, mon cher, parce qu'il est républicain ! (Sic.) »

A cet argument sans réplique, que pouvait répondre le représentant ?

— Les employés du garde-meuble de la République ont commencé de débarrasser les appartements des Tuileries pour y faire les préparatifs de l'exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants, laquelle s'ouvrira le 15 juin prochain, 15 jours après celle des produits de l'industrie.

— Le fait suivant, que nous serions heureux de voir démentir pour l'honneur du corps des officiers du 24^e de ligne, prouverait qu'en dehors des persécutions politiques auxquelles se voient en butte les prolétaires de l'armée, on tient peu de compte des maladies qu'ils contractent dans le service pénible de la place de Paris.

Avant-hier dans la soirée, un sapeur du 24^e aurait été envoyé à la salle de police pour une faute légère. Ce militaire réclama, en se plaignant d'être gravement malade. Sans tenir compte de ses observations, sans consulter le chirurgien, comme on devait le faire, la punition fut maintenue. Le lendemain matin le soldat fut trouvé mort.

(*Démocratie Pacifique*.)

— Le cit. Eugène Raspail a été mandé hier devant un juge d'instruction, et, à la suite d'un interrogatoire fort court, il a été lancé contre lui un mandat d'amener qui jusqu'à ce moment, dit-on, n'a pas encore reçu d'exécution.

Le bruit d'une rencontre qui aurait eu lieu entre le cit. Point et son adversaire s'est répandu vers deux heures à l'Assemblée. On ne sait encore rien de positif à cet égard. Seulement le cit. Point a été vu à la séance, et tout fait croire que la nouvelle est dénuée de vérité.

— Le docteur Lacambre, qui s'est heureusement évadé, avec son co-détenu Barthélemy, vient d'être condamné par contumace par le 2^e conseil de guerre, à la déportation, pour les affaires de juin. C'est là une chose singulière ! Lacambre était en prison depuis le 15 mai, comment peut-il avoir participé à l'insurrection de juin ? Mais n'oublions pas qu'il est l'ami intime de Blanqui, et que ce titre suffit pour être condamné pour tous les complots passés, présents et futurs.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

VENTE A L'AMIABLE

D'un BATEAU servant d'école de NATATION, avec tous ses agrès et accessoires.

Ce bateau est amarré à Lyon, port de l'Archevêché, dépendant de l'actif de la succession du sieur François MARNET père, de son vivant marinier, demeurant à Ste-Foy-les-Lyon, rue de la Quarantaine.

S'adresser, pour les renseignements, et pour traiter de gré à gré, à M^r BEAU, avoué, demeurant à Lyon, rue de la Baleine, 2, à l'entresol.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Prefecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui avaient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOR ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.